

Du matériel scientifique en provenance du lycée Anne de Bretagne -ancien *Lycée de jeunes filles de Rennes*- vient de rejoindre les collections de matériel ancien conservées à Zola.

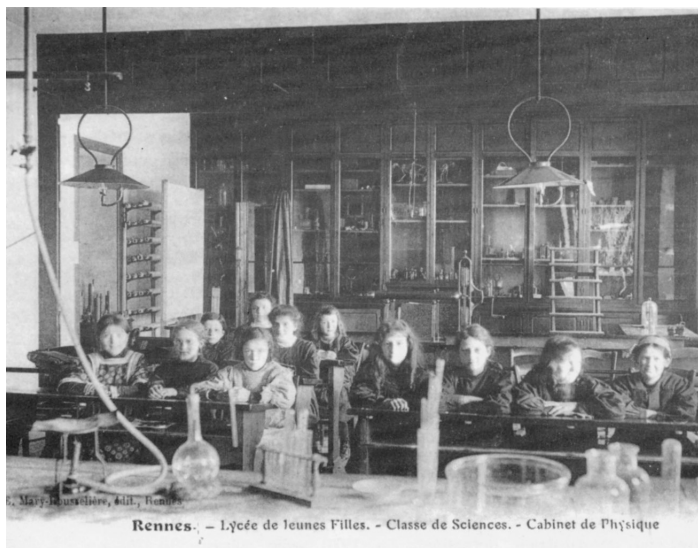
C'est l'occasion pour nous

- d'évoquer la longue marche des filles, à Rennes, pour l'accès à l'enseignement secondaire public et plus encore à l'enseignement scientifique
- de rappeler, aussi, le rôle militant qu'y ont joué certains professeurs du *Lycée de Rennes*.¹

Souvenons-nous ...

Le Consulat et l'Empire ne concevaient l'instruction publique qu'au masculin.

Il faut attendre la monarchie de Juillet pour qu'en 1836, soit votée une loi concernant l'enseignement primaire féminin ; au cours du débat préliminaire Monsieur BERNARD, député de Rennes, se livra à un vibrant plaidoyer pour l'accès des filles à l'instruction primaire **et** secondaire. Au lecteur d'apprécier les limites du discours de cet homme de progrès :



« (...) Cet oubli [de l'éducation des femmes] témoigne d'un dédain, d'une insouciance qui peuvent se concevoir chez les nations musulmanes façonnées à l'idée de l'esclavage des femmes, mais qui deviendraient coupables de la part d'un peuple chrétien et libre. C'est le christianisme qui a institué la liberté des femmes, et pour que cette liberté réponde à son origine religieuse, il faut qu'elle soit éclairée. La servitude et l'ignorance marchent ensemble ; mais la liberté pour porter ses fruits exige l'instruction (...) »

A Dieu ne plaise qu'il faille l'initier aux sciences transcendantes qui dessécheraient son esprit, et qui resteront dans le domaine exclusif de l'homme ; mais du moins qu'elle reçoive une instruction raisonnée et solide, une instruction fondée sur les bases de la religion et de la morale, une instruction qui lui fasse comprendre sa mission, qui lui apprenne qu'en passant de la maison paternelle à la maison conjugale elle marche à une association avec des droits et des devoirs, droits et devoirs sérieux qui engagent sa responsabilité envers son époux, envers la famille, envers la société (...) »

Jusqu'en 1880, à Rennes, seules les congrégations dispensaient à quelques jeunes filles, un enseignement au-delà du primaire ; c'était le cas du Vieux Cours et de l'Immaculée Conception.

Le 31 mars 1880, devant le vote définitif de la loi² portant sur la création d'établissements publics d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, un groupe de cinq professeurs du Lycée de Rennes, menés par Lucien Levy, prend l'initiative d'ouvrir des cours pour les jeunes filles dans le Palais Universitaire tout proche. Quinze élèves s'inscrivent aussitôt qui suivront ces cours du 19 avril au 20 juillet.

Malgré ses réticences (sexe des professeurs³, contenu des programmes -calqués sur ceux des garçons là où l'on eût préféré un enseignement plus domestique- et, surtout, concurrence faite aux congrégations ...) la municipalité donne son accord le 30 juin pour l'organisation de cours secondaires féminins publics dès la rentrée d'octobre 1880.

La part belle faite aux sciences et à l'histoire donne à cet enseignement -dispensé au départ à titre gratuit- une tournure moderne ; les mathématiques sont enseignées par Mr LÉVY (qui est aussi secrétaire-trésorier du groupe), la physique et la chimie par Mr BOURNIQUE, l'histoire et la littérature anciennes par Mr JOUENNE, l'histoire du moyen âge et des temps modernes (de fait le moyen âge) par Mr GAUTIER, la langue et la littérature françaises par Mr ROBERT. Tous sont professeurs au Lycée.

Donnés tout d'abord au Palais Universitaire, puis au 9, rue du Pré Botté (1884), les cours seront ensuite assurés au 21, rue du Mail Donge de 1888 à 1905, date à laquelle la nouvelle directrice, Mademoiselle ORY, décide de squatter les bâtiments du pensionnat du Thabor dont venaient d'être expulsés les *Frères de l'instruction chrétienne de Ploërmel* et ce, en dépit de l'hostilité déclarée de la municipalité Pinault.

En 1906 le statut de lycée est reconnu à l'établissement. En 1926, 90 ans après l'intervention du député Bernard, on y construit même un *Pavillon des Sciences* d'où proviennent les instruments récemment transférés à Zola.

A. Thépot

¹ Ces quelques notes doivent **tout** à l'excellent ouvrage de Louis-Michel NOURRY *Le Lycée de jeunes filles de Rennes*, CRDP Rennes, 1987

² Adopté au printemps par les députés, le texte ne sera définitif qu'après le vote du Sénat le 20 décembre 1880

³ Craintes faisant écho à celles qu'exprimait en 1868, déjà, l'évêque de Nîmes : «donner trois mille professeurs de nos lycées pour répétiteurs ou plutôt pour maîtres à toutes les jeunes filles de 14 à 18 ans (...). Ne suffit-il pas d'énoncer cette idée telle quelle pour faire courir dans les veines